

Aux partenaires de  
Swissmedic, Institut suisse des produits thérapeutiques

Berne, le 19 octobre 2006

## **Swissmedic présente sa nouvelle structure de direction**

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de l'institut de Swissmedic, l'Institut suisse des produits thérapeutiques, informe aujourd'hui des mesures de réforme décidées.

L'analyse de processus et d'organisation, lancée en mai 2006 par le Conseil de l'institut, a fait ressortir plusieurs points forts, parmi lesquels la qualification technique et la motivation des collaborateurs ainsi que le bon réseau relationnel de l'institut au plan international. Néanmoins, il existe des déficiences en matière de direction, de structure organisationnelle et de processus. Le Conseil de l'institut est donc parvenu à la conclusion qu'une nouvelle équipe de direction et une nouvelle structure organisationnelle sont indispensables pour permettre l'amélioration des processus.

Le directeur actuel, Franz Schneller, ainsi que quatre autres membres de la direction quittent Swissmedic. Une nouvelle équipe de direction compétente assurera la poursuite sans faille des activités. Dans ma fonction de présidente du Conseil de l'institut, je prendrai en charge certaines tâches opérationnelles jusqu'à la nomination, le plus rapidement possible, d'un nouveau titulaire au poste de direction. Une partie des tâches de direction est assumée par le directeur adjoint, Hans-Beat Jenny. A l'avenir, celui-ci sera également responsable de la direction opérationnelle de l'ensemble du secteur de la mise sur le marché des médicaments. Le Conseil de l'institut a nommé, en outre, deux nouveaux membres de la direction: Urs Kopp, jusqu'à présent responsable des autorisations, et Kathrin Wyss, jusqu'à présent responsable de la surveillance centrale du marché. Les membres de la direction, Barbara Schütz, responsable du personnel, et Andreas Balsiger, responsable du service juridique, sont confirmés dans leur fonction. Le poste de directeur est mis au concours et sera pourvu le plus rapidement possible par une personnalité externe.

La nouvelle structure de direction se traduira par l'accélération du travail de développement engagé jusqu'à présent et permettra, par ailleurs, de lancer de nouvelles mesures de réforme. Celles-ci sont nécessaires pour améliorer, d'une part, l'efficacité des processus de base dans les secteurs de la mise sur le marché des médicaments et de la surveillance du marché et, de l'autre, la transparence de la communication avec les branches régulées. Elles sont également indispensables pour atteindre l'objectif consistant à créer une culture commune au plan interne.

Le dossier de presse ci-joint vous permettra de prendre connaissance des changements apportés. Nous vous informerons en temps voulu des mesures de réforme à intervenir ultérieurement.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Swissmedic, Institut suisse des produits thérapeutiques



Christine Beerli  
Présidente du Conseil de l'institut